

VDB MOVE
SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 5 Rue de la Croix Saint-Jacques – 91620 La Ville-du-Bois
RCS EVRY 811 306 216

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 septembre, à 10h00, les associés de la société se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Omar LAARAJ, gérant de la société.

Feuille de présence :

Étaient présents :

- FOL HOLDING, SARL au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS d'Evry sous le numéro 810 610 576, ayant son siège social au 94, Rue de la Justice – 91230 Montgeron, représentée par son gérant Monsieur Omar LAARAJ, dûment mandaté.

Détenteur de 1 000 parts sociales sur 1 000, représentant 100 % du capital social.

Ordre du jour :

- Transfert du siège social.
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts.

Délibérations :

Après avoir entendu l'exposé du Président, l'associé unique adopte la résolution suivante :

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société, actuellement situé au 5 Rue de la Croix Saint-Jacques – 91620 La Ville-du-Bois, à compter de ce jour, au :

112 boulevard de la Boissière – 93100 Montreuil.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé au 112 boulevard de la Boissière – 93100 Montreuil. »

Toutes les autres dispositions des statuts demeurent inchangées.

Pouvoirs :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à La Ville-du-Bois, le 26 septembre 2025

Le Président de séance :

Omar LAARAJ

Omar LAARAJ

✓ Certified by  yousign

L'Associé unique :

FOL HOLDING

Représentée par Omar LAARAJ

Omar LAARAJ

✓ Certified by  yousign